



Actifs numériques et entreprises en difficulté (formation à distance)

Durée: 7.00 heures

Formation à distance

Cette formation à distance de 7h se réalisera en deux sessions de 3h30. A l'issue de chaque session, les participants doivent obligatoirement répondre à un quiz.

A défaut, le certificat de réalisation ne pourra pas être délivré.

Profils des stagiaires

- Administrateurs et mandataires judiciaires
- salariés des AJMJ
- Autres professionnels

Prérequis

- Aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Appréhender la notion d'actif numérique
- Apprécier la cessation des paiements d'une entreprise disposant ou ayant émis des actifs numériques
- Déterminer les modalités de réalisation des actifs numériques

Contenu de la formation

- 1ère partie : Initiation aux actifs numériques et smart contracts (1ère classe virtuelle 3h30)
 - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs
 - I) La notion de « blockchain » (1h)
 - La création de la « blockchain »
 - Le fonctionnement de la blockchain
 - Les variétés de blockchains
 - II) Les actifs numériques (1h)
 - La notion de monnaie numérique
 - Les tokens
 - III) Les smart contracts (1h)
 - La création d'un smart contract

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- . Le fonctionnement d'un smart contract
- 🎓 Activité pédagogique : Questions/réponses pour bien identifier les différents actifs numériques (25mn)
- QUIZ (5mn)
- 2ème partie: Les actifs numériques et le droit des entreprises en difficulté (2ème classe virtuelle 3h30)
 - I) L'appréhension de la cessation des paiements (1h)
 - L'influence des cryptomonnaies
 - L'influence des tokens
 - II) La réalisation des actifs numériques (1h)
 - Lorsque le sauvetage de l'entreprise est envisagé
 - En liquidation judiciaire
 - III) Le paiement des créanciers (1h)
 - L'entreprise en difficulté détenant des cryptoactifs
 - L'entreprise en difficulté ayant émis des cryptoactifs
 - 🎓 Activité pédagogique : échanges pratiques sur les dossiers comprenant des actifs numériques (25mn)
 - QUIZ (5mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Sarah FARHI

Maître de conférences à la Faculté de Droit de Toulon

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédent la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Documents supports de formation projetés par l'intervenant
- Intervention orale et échanges synchrones entre participants et intervenant
- Etude de cas concrets et résolution de cas pratiques
- Echanges interactifs avec les participants
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- Quiz réalisé à l'issue de chaque classe virtuelle
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

satisfaction des participants à l'issue de la session 2025 : 8,9/10

satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 8/10

MAJ du programme: **V3 13/10/2025**